

**Compte-rendu de la réunion téléphonique du mercredi 1^{er} Décembre 2004
sur l'enseignement de la douleur et des soins palliatifs
en Faculté de Pharmacie**

Présents : Ph. COLOMBAT (TOURS), G. LAVAL (GRENOBLE), H. LEPAGE (Conseil de l'Ordre des Médecins, ORLEANS), B. SANG (GRENOBLE)

G. LAVAL et B. SANG informent de la mise en place d'un enseignement de 3 heures en SP au sein des enseignements coordonnés et d'un enseignement de 8 heures en 5^{ème} année sur l'écoute et la relation d'aide au sein d'un module de communication.

1° H. LEPAGE a présenté le thème des SP comme l'un des thèmes des enseignements coordonnés, de 4^{ème} année de Pharmacie, la douleur ayant été également un thème retenu. Il conviendra de leur présenter le projet définitif.

2° Proposition d'un programme et d'un volume horaire

Proposition actuelle :

- Définition historique, structure, philosophie, notion de souffrance globale : 1 h
- Douleur et autres symptômes (incluant les dispositifs médicaux) : 3 h
- Vécu psychologique du patient confronté à la maladie grave : 1 h
- Problématique du deuil : 1 h
- Travail en équipe, interdisciplinarité : 1 h
- Retour et maintien à domicile, place des réseaux : 1 h
- Quels place et rôle du pharmacien d'officine : 1 h.

Le titre de l'enseignement pourrait être « *Douleur et Soins Palliatifs* » : prise en charge thérapeutique.

3° Modalités pédagogiques

Enseignement interactif en ateliers, multidisciplinaires, à partir de cas cliniques.

4° Etapas ultérieures

- Validation du compte-rendu par le groupe de travail et les représentants du CNEUD
- Validation par le Collège FUSP et le CNEUD
- Validation par les Sociétés Savantes
- Présentation du projet au Président ou à la Conférence des Doyens des Facultés de Pharmacie
- Rencontre avec le ministère.